N° 125 — 14e Année | CINQ CENTIMES LE NUMERO | (15 Floréal, An 110) | Lundi 5 Mai 1902

REDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon) TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 16 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne. RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 LOCALES . . . . . 1 fr. 50

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

publiera prochainement

UN NOUVEAU FEUILLETON

Les Fonctionnaires

C'est une grande faute, et, certainemnt une cause de faiblesse pour la République, que le parti républicain, en vingt-deux années de pouvoir, ne se soit pas assuré un corps de fonctionnaires fidèles et dévoués.

Qu'on se rappelle les régimes qui ont précédé la République et qu'on compare l'attitude des fonctionnaires d'alors — fonctionnaires civils, militaires, ecclésiastiques — avec celle des fonctionnaires d'aujourd'hui.

Tous ceux qui, sous l'Empire, détenaient une parcelle quelconque du pouvoir, montraient un zèle extrême en faveur du gouvernement qu'ils représentaient.

Et sous les régimes du 24 Mai et du 16 Mai, tous les fonctionnaires étaient soumis à une discipline rigoureuse, dont aucun, d'ailleurs, ne pensait à se départir.

Nous pourrions citer, à ce sujet, des faits dont nous avons été personnellement témoin, et qui montreraient de quelle indépendance jouissaient les fonctionnaires avant la République.

Aujourd'hui, on peut classer nos fonctionnaires, au point de vue politique, en trois catégories : les dévoués, les indifférents, les hostiles.

Les dévoués ne sont pas les plus nombreux, et leur dévouement est d'autant plus méritoire qu'ils en sont rarement récompensés. Bien au contraire, il n'est pas rare qu'un fonctionnaire ayant manifesté trop ouvertement ses sentiments démocratiques, se voie dénoncé par quelque député réactionnaire, et sacrifié par l'administration supérieure.

Les grands chefs n'aiment point, en général, ceux qui leur attirent des « affaires ».

Les indifférents se ménagent des accointances dans tous les camps, flairent le vent, et agissent d'après les circonstances. Selon l'expression de M. Charles Dupuy, ils changent volontiers leur fusil d'épaule.

Les hostiles se montrent plus ou moins réservés, suivant le service auquel il s'appartiennent, suivant le degré de sécurité et d'impunité dont ils se croient assurés. Les plus militants se trouvent parmi les inamovibles, dans les administrations de tout temps inféodées à la réaction, et parmi les officiers et les ecclésiastiques.

Cette situation d'un gouvernement combattu, trahi, par ses propres agents est-elle tolérable ? Peut-elle se prolonger ? Nous ne le croyons pas. Et c'est une des questions qui devront solliciter l'attention des pouvoirs publics aussitôt après la lutte actuellement engagée.

M. Waldeck Rousseau vient d'adresser aux membres du clergé un avertissement qui ne sera peut-être pas obéi, mais qui comportera des sanctions nécessaires. Le ministre des Cultes ne fait d'ailleurs que répéter, avec l'autorité spéciale dont il dispose, les instructions données par un certain nombre d'évêques aux prêtres sous leurs ordres.

Il ne s'agit pas d'enlever aux membres du clergé les droits qu'ils possèdent comme tous les autres citoyens. Il s'agit seulement de les empêcher, ceux fonctionnaires du gouvernement, en vertu du Concordat, ceux ministres d'une religion pacifique, de se transformer en agents politiques, de devenir, dans leurs paroisses, des fauteurs de troubles et de discordes.

Et les mêmes mesures devront s'appliquer à tous les ordres de fonctionnaires.

On a vu, dans cette campagne électorale, des hommes revêtus d'une fonction importante, se faire ouvertement les champions du nationalisme, combattre avec la violence qui caractérise ce parti, le gouvernement de la République. Ce scandale a trop duré. Si l'autorité supérieure est désarmée devant ces écarts, il faudra lui fournir les pouvoirs nécessaires.

Le parti clérical et césarien a tenté d'intimider les fonctionnaires républicains. Nous avons reproduit cette note d'un journal réactionnaire de notre région : « Les fonctionnaires pourraient payer cher plus tard le zèle intempestif qu'ils auraient déployé en faveur de leurs maîtres d'aujourd'hui, qui ne seront probablement pas ceux de demain. »

Et la *Croix* écrivait, il y a une quinzaine de jours, sous la signature de l'abbé Maqueler :

A vous de voir, fonctionnaires de tout ordre et de tout rang.

Combattez quand même, si vous y tenez, et cherchez à enrayer l'immense mouvement populaire qui menace d'emporter demain vos tyrans.

Si vous réussissez, ce sera tant pis pour vous.

Et si vous ne réussissez pas, si le torrent que vous aurez vainement voulu barrer balaye vos patrons du ministère, ce sera encore tant pis pour vous, car vous comprenez bien que, *compromis avec la* Défense *soi-disant* républicaine, *vous partagerez son sort.*

Donc votre intérêt, comme votre devoir, comme le souci de votre dignité, de votre indépendance, de votre liberté de chrétiens, d'époux et de pères de famille, vous indiquent clairement la conduite à suivre.

Si vous suivez ces nobles impulsions et obéissez à ces motifs élevés, si *vous luttez avec les libéraux* contre les ennemis de la Patrie et de la République qui sont aussi vos ennemis, vous triompherez avec les libéraux et *vosteres des leurs.*

Et si, par impossible, la défaite les atteint, vous n'y perdez rien, car d'abord vous prévenez le sort que *l'Epuration maçonnique* vous prépare, et de plus, *vous acquérez des titres à la reconnaissance d'un grand parti qui ne renierra aucune de ses dettes* et qui, même momentanément battu, n'en sera pas moins la France de demain.

Ces déclarations dictent la conduite du gouvernement républicain La réaction cléricale et césarienne est vaincue. Tant pis pour ceux qui se sont « compromis » avec elle. Ils doivent « partager son sort. »

Que ceux qui ont « lutté avec les libéraux » bénéficient de leur « reconnaissance ». Nous verrons s'ils ne renient « aucune de leurs dettes ».

Quant à ceux qui ont lutté avec les républicains, ils ont droit à notre reconnaissance, et nous espérons que le gouvernement ne l'oubliera pas. Au besoin, nous y aiderons.

Georges ROBERT.

Block-Notes

Au Ping-Pong

On connaît au moins de nom le jeu qui fait fureur depuis quelque temps de l'autre côté de la Manche sous le nom de « ping-pong ». C'est une onomatopée. Le ping-pong est un tennis de salon que l'on joue sur une table séparée en deux camps, avec des raquettes appropriées. Les mauvais plaisants assurent qu'il a été inventé par les marchands de poêles, de céramique ou objets d'art fragiles, car le volant obéit parfois à des poussées qui l'envoient tomber sur un vase japonais, ping ! et rebondir sur un verrou de Venise : pong ! au grand dam de ces bibelots.

Mais rien ne peut arrêter les engouements de la mode. On joue au ping-pong avec frénésie à Londres. Il s'est formé des clubs où de longues salles contiennent les tables de jeu rangées comme des billards. Les petits bourgeois et les lords de la Chambre des pairs sont également passionnés. L'Etat lui-même vient de donner au ping-pong une estampille officielle dans les circonstances suivantes :

D'après une dépêche de Londres, la plupart des grandes administrations ont fait installer, à côté des bureaux de leurs employés, une salle où ceux-ci peuvent passer leurs loisirs à jouer au ping-pong. C'est ainsi que le bureau central des postes, le département des travaux publics et le département de l'instruction publique ont chacun leur salle spéciale pour le nouveau sport. Parfois, un grand concours est organisé entre les amateurs des diverses branches de l'administration. Dernièrement, l'instruction publique triomphait de ses concurrents.

Ce simple fait suffit à caractériser un peuple plus fortement que toutes les considérations philosophiques. Le sport n'est pas un jeu en Angleterre, c'est un culte. On établit donc des chapelles pour ce culte dans les milieux où il nous paraît le plus déplacé : dans les administrations publiques.

Voyez-vous un employé du ministère des affaires étrangères ou de la justice, en France, proposant à son chef de bureau d'établir au « sein » du ministère une salle de tennis intime ? Le brave homme en ferait une maladie — et Courteline, une comédie. « L'ad-mi-nis-tration française, monsieur, ne paie pas son employé pour jouer au volant !... Elle leur laisse des loisirs, soit, mais ce n'est pas à eux de les avouer... Allez ! » Et l'employé ne serait pas porté pour la gratification de fin d'année.

Mais la moralité d'être à l'aventure, c'est qu'en Angleterre comme en France les employés de l'Etat ont des loisirs. Les Anglais sont plus francs, voilà tout. Au lieu de se rogner les ongles, ils jouent au ping-pong : c'est plus propre.

MAFFLAN.

NOUVELLES A LA MAIN

Dans un salon, on parle d'un auteur.

— Dans ses œuvres, dit quelqu'un, le style le dispute à l'esprit.

Un voix rose, ripostant :

— Helas ! on arrivant à la fin de ses livres, on s'aperçoit que les deux adversaires ont déserté le combat depuis longtemps !

A NOS LECTRICES

Voir en troisième page le « CADRAN DE LA MODE » les modèles de costumes nouveaux.

COMITÉ EXECUTIF

du Parti républicain-radical et radical-socialiste

Le Comité exécutif du Parti républicain radical et radical socialiste, nous communique l'appel suivant :

Le premier résultat des élections a déjoué l'espérance de nos adversaires. le second doit compléter le triomphe de la démocratie. Il n'y a plus qu'une condition à la victoire, c'est la discipline. Une lutte décisive est engagée entre *l'esprit de la révolution française et le cléricalisme*, c'est à dire contre la révolution avec ses alliés avoués ou inavoués. Une étroite union doit resserrer contre l'ennemi tous ceux qui s'associent à l'œuvre de défense et de réformes républicaines, depuis le socialisme jusqu'aux éléments les plus modérés. Soucieux, malgré ses sympathies particulières, de ne se mêler en rien pour le premier tour aux divisions les plus légitimes de la démocratie, le comité exécutif du parti républicain radical et radical socialiste, élu par le Congrès du 21 juin dernier, n'a voulu indiquer jusqu'ici aucune préférence pour les républicains restés fidèles. C'est le suffrage universel qui a désigné dans leur rang les candidats du scrutin définitif. Quelles que soient les divergences de doctrine, quelle qu'ait été l'âpreté des querelles, les hommes disparaissent, il ne reste plus que le drapeau,

Nous adjurons tous les bons républicains, si fondés que leur paraissent leurs griefs contre les candidatures de la veille, de se soumettre à la règle générale. Si l'on permettait à qui que ce soit de s'y soustraire, nombre de candidats déçus en prendraient prétexe pour faire de même et l'union nécessaire à la victoire serait compromise dans la France. Il faut imposer le même loi à tous sous peine de tomber dans des dissensions.

Si quelque état-major se montre rebelle à la discipline, il n'y a qu'à prêcher d'exemple et leurs troupes mieux inspirées feront leur devoir. Quiconque tenterait de se dérober à l'obligation commune, serait condamné par l'opinion publique comme rallié à la réaction.

Votez pour les candidats du bloc républicain, désignés par le suffrage universel au premier tour.

Vive la République !

Pour le Comité exécutif :

COMBES, président de la gauche démocratique du Sénat.

DESMONS, vice-président du Sénat.

VALLÉE, sénateur.

LÉON BOURGEOIS, député.

Henri BRISSON, député.

Maurice FAURE, vice-président de la Chambre

Camille PELLETAN, député.

Le Comité exécutif, publie ensuite les noms des candidats patronnés par lui dans toute la France. Voici ceux des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

MM. **Debève**, tre circonscription de Douai. — **Cardon**, 2e id. de Douai. — **Ghesquière**, 3e id. de Lille. — **Dolory**, 2e id. de Lille. — **Dron**, 8e, id. de Lille. — **Deblève**, 1re id. de Valenciennes. — **Lepez**, 2e id. de Valenciennes. — **Selle**, 3e id. de Valenciennes. — **Cadot**, 1re id. de Béthune. — **Louis Mill**, 2e id. de Boulogne. — **Boucher-Cadart**, de Montreuil-sur-Mer.

Vos maîtres !

Si la petite bourgeoisie, les ouvriers, les cultivateurs, *en un mot*, tous les travailleurs veulent bien réfléchir avant de voter, ils tiendront ce raisonnement : Pourquoi cet acharnement de toutes les oligarchies : oligarchie sociale, oligarchie industrielle, oligarchie financière et cette alliance de dogme et du million, des nobles et des privilégiés contre le ministère ? C'est donc que le ministère est contre eux et qu'il est avec nous, les travailleurs.

Notre devoir, comme notre intérêt, nous commandent donc de voter pour ce ministère qui a contre lui les privilégiés.

Socialement, économiquement, financièrement, les réactionnaires sont nos maîtres, et ils nous le font bien sentir. Si nous en faisons par surpius, nos maîtres politiques, nous ne serons plus rien. Ils feront les lois pour eux et contre nous.

Tous ces gens qui habituellement vous dédaignent, pour lesquels vous êtes «les petites gens», vous flagornent aujourd'hui pour vous avoir demain à leur merci.

Réfléchissez à cela, travailleurs, avant de voter.

NORÉS

Le plus grand député de France

Il y a contestation entre nos nouveaux députés sur le record de la grandeur.

Il paraît que M. de Saint-Pol, qui semblait triompher *si facilement de MM. Vallée et de* Montebello, n'est pas le plus grand député de France.

L'élu réactionnaire serait battu, paraît-il, de trois centimètres par M. Bignon, le nouveau député de Dieppe.

Ce dernier aurait deux mètres trois centimètres alors qu'on accorde deux mètres seulement à M. de Saint-Pol.

Si le scrutin de ballottage est favorable à de nouveaux hommes « *grands* », il n'y aura plus pour les mètres d'accord — et nous renseigner — que la mesure de l'anthropométrie.

C'est l'affaire du trop célèbre docteur Bertillon.

LES ACCAPAREURS

Le trust de l'Océan — Les mines d'Ecosse

Où s'arrêteront les accapareurs yankees ? Un américain, M. Pierpont Morgan, après un séjour à Paris où il a vu nombre de puissants financiers, est arrivé à Londres et a traité deux affaires colossales.

M. Pierpont-Morgan.

La première consiste à syndiquer les grandes compagnies de transport maritime ; déjà le trust de l'Océan est aux trois quarts accompli.

La seconde affaire est relative aux mines d'Ecosse que les Américains veulent acheter avec un capital de 3 millions de livres sterling (75 millions de francs).

Nos Dépêches

Parfil télégraphique et téléphonique

La date de la rentrée

Paris, 3 mai. — Une petite remarque s'impose, au moment où, la nouvelle Chambre étant constituée, il va falloir fixer le jour de sa convocation.

A la dernière séance de la dernière législature, le 30 mars, à cinq heures du matin, M. Deschanel, président, avant de prononcer l'allocution d'adieu, proposa à la Chambre de s'ajourner au 1er juin prochain. La Chambre y consentit, mais elle n'avait sans doute pas songé, sans plus que son honorable président, que le premier juin était un dimanche. Il va donc falloir changer cette date. Si portée au travail que puisse être une assemblée nouvelle, il n'est pas en effet d'usage qu'elle chômoire le dimanche pour entrer en fonction, et il est donc probable que c'est le mardi 3 juin qu'aura lieu la rentrée parlementaire.

M. Brisson dans la Drôme

De notre correspondant particulier

Paris, 3 mai. — *Le bruit a couru à Paris que* M. Brisson, en présence de certaines difficultés que sa candidature rencontrait à Die, renonçait à se présenter dans la Drôme et accepterait de se porter dans la 4e circonscription de Marseille, où M. Chevillon, député, et Voibert, offraient de se désister en sa faveur. Ce qui a donné quelque consistance à ce bruit, c'est que M. Brisson qui devait partir jeudi soir pour Valence n'a pas encore quitté Paris.

Bien que ses amis aient annoncé que le retard apporté à ce voyage était dû à une indisposition, certaines personnes ont supposé que c'était un mauvais indice.

Des renseignements puisés à source sûre nous permettent d'affirmer que sa candidature n'est pas abandonnée.

Du reste, dans le 10e arrondissement, des affiches font connaître que M. Brisson, sur les instances de ses amis politiques, a accepté de se porter dans la Drome. Cette affiche reproduit une lettre signée de M. Desmons et diverses personnalités radicales, parmi lesquelles M. Pelletan, engageant M. Brisson à se porter dans une autre circonscription. Si M. Brisson éprouve quelques mécomptes il ne peut guère prendre de résolution immédiate. Ceux qui annoncent qu'il renonce à la Drôme pour se presenter a Marseille nous semblent *un peu pressés.*

T. H.

Congés de longue durée

Paris, 3 mai. — Le ministre de la guerre vient d'approuver une instruction régiant les conditions dans lesquelles pourront être accordés, en 1902, les deux cents congés de longue durée sans solde autorisés par la loi des finances.

L'officier en congé ne sera pas remplacé. Le temps passé dans cette position sera compté pour la retraite seulement. La retenue de 5 0/0 continuera à être versée au *Trésor* sur les crédits du budget de la guerre. L'officier en congé pourra être réintégré dans les cadres, sur sa demande avant l'expiration de son congé. Les huit ans de service exigés comprendront, pour leur durée effective, le temps passé dans une école militaire. Les congés ne pourront être accordés aux officiers ayant droit à leur retraite.

Les écraseurs

Riom, 3 mai. — Dans l'après-midi d'hier, à deux heures, le 105e régiment d'infanterie descendait le boulevard de l'Hôpital, la musique en tête, suivie par une bande joyeuse de gamins.

A ce moment survint une automobile lancée à vive allure, conduite par M. Robert du Carail *aux côtés duquel se trouvait sa jeune* femme.

M. du Carail, en voulant dépasser la colonne, tamponna un enfant qui fut traîné par son véhicule sur une longueur de sept à huit mètres; deux autres gamins subirent le même sort et toutes deux les roues de l'automobile qui s'arrêta enfin, calée par leurs corps.

Le régiment s'arrêta aussitôt et l'on s'empressa et, toujours silencieux, de relever ses victimes, *qui soulever la lourde machine.*

Les trois enfants, les jeunes Chapon, Brun et Delerbre, étaient évanouis. Ils furent transportés en toute hâte au domicile de leurs parents. Les médecins qui les ont examinés n'ont constaté aucune fracture, mais ils redoutent des lésions internes graves.

Au moment où ce douloureux accident s'est produit, la foule a failli faire un mauvais parti à M. du Carail.

La gendarmerie et la police procèdent à une double enquête et un médecin légiste a été commis par le parquet à l'examen des petites victimes.

Ajoutons que M. du Carail n'avait pas de permis de circulation.

M. LOUBET EN RUSSIE

Les préparatifs pour le voyage du Président de la République — Le programme des fêtes de Brest

Brest, 3 mai. — Le lieutenant-colonel Lamy et le commandant Chabaud, de la maison militaire du Président de la République, sont arrivés à Brest *pour prendre les dispositions nécessaires* en vue de l'arrivée du Président Loubet. Ils ont rendu visite à l'amiral Rousian et aux autorités civiles, lui portant une lettre du Président :

Le Président arrivera le 14, vers huit heures du matin.

Après la remise des décorations à la gare, le cortège présidentiel se rendra à la préfecture maritime par les avenues de la Gare et la rue de Siam.

M. Loubet recevra aussitôt les autorités, les corps constitués, les maires du Finistère, puis il se rendra sur la place du Champ de Bataille, où le maire lui présentera les divers associations et syndicats.

Après la visite de l'hospice civil, M. Loubet se rendra au banquet de 1.500 convierts à midi précis.

Après le banquet, le Président visitera l'*hôpital maritime, puis le cortège passera par la* place de la Liberté, la rue Victor-Hugo, le boulevard Gambetta et les portes Saint-Louis et de Tourville.

Le président s'embarquera vers 3 h. 30 pour visiter le *Bordeaux* et passer en revue les escadres.

Le départ pour Cronstadt aura lieu vers cinq heures.

Brest se prépare à recevoir avec enthousiasme le Président : deux comités de gros commerçants se proposent de décorer et d'éclairer à l'électricité les rues de Siam et de la Mairie et trois arcs de triomphe seront dressés dans la rue de la Mairie.

La ville de Brest et *différentes associations* offriront des cadeaux à M. Loubet à l'occasion de son passage.

M. Hennebic, commissaire spécial chargé des voyages présidentiels, est également arrivé à Brest, ce matin, accompagné de M. Mourdes, commissaire spécial. Il s'est rendu à la sous-préfecture maritime et à la mairie pour régler les mesures de sûreté à suivre pendant la durée du séjour de M. Loubet.

Un train, composé de trois wagons, et contenant les meubles de l'Elysée destinés à garnir les appartements présidentiels et les salons du *Montcalm*, est arrivé.

En Russie

M. de Greguell, envoyé spécial du ministère des affaires étrangères de Russie a été reçu, hier, par le président de la République pour soumettre à son examen le programme du voyage en Russie. M. Mollard, sous-directeur du protocole, et M. Combarieu, secrétaire général de la présidence, assistaient à cette conférence.

Le président de la République a approuvé définitivement ce programme, qui ne s'écarte pas sensiblement de ceiui que nous avons déjà donné pour les quatre jours où M. Loubet sera l'hôte du tsar.

Ce programme sera officiellement connu dès que l'empereur de Russie aura lui-même été averti de son acceptation par M. Loubet. La direction du protocole au quai d'Orsay a immédiatement télégraphié au protocole de Saint-Pétersbourg que l'approbation venait d'être donnée.

M. Drumont hué

A Marseille — Manifestations républicaines

Marseille, 3 mai. — M. Drument, revenant d'Alger, a débarqué, hier, à trois heures et demie.

Son arrivée a donné lieu à une grande manifestation républicaine.

Le chef des antisémites a été hué par de *nombreux citoyens qui l'ont accueilli aux cris* de : Vive Colin ! A bas Barbapoux ! Vive la République !

ODYSSÉE D'UN FORÇAT

Evasion de la Guyane — Pour revoir sa mère et sa fille — Les péripéties d'un grand voyage — Idylle noire à la Martinique

Paris, 3 mai. — Jules Louis Wisocki, qui est âgé de trente-sept ans, originaire de Paris, avait été, le 27 juin 1891, condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour tentative de meurtre, par la cour d'assises de la Seine.

Il fut envoyé à la Guyane pour y purger sa condamnation. Il y resta neuf ans.

Depuis longtemps déjà, il nourrissait le secret désir, de plus en plus violent, d'aller revoir et embrasser sa mère et sa fille, qui résidaient à Paris.

Il fit part de ses projets à quatre de ses compagnons de misère qui accueillirent avec joie ses propositions. Restait à exécuter le plan arrêté par les cinq forçats.

L'évasion

Un soir, le 22 septembre 1900, Wisocki et ses co-détenus, profitant d'un violent ouragan, à la faveur d'une nuit noire, s'enfuirent de leur casemate et, guidés par les éclairs, qui, de temps en temps, silonnaient l'horizon, prirent gagner la côte, près de Saint-Laurent-de-Maroni.

Le hasard qui déjà les avait si bien servis, semblait les favoriser encore. Dans l'échauffourée de la côte, terriblement agité par les flots, un canot s'offrit aux yeux des fuyards.

Sans s'arrêter aux dangers multiples que présentait l'état de la mer, les cinq compagnons détachèrent la barque qui, se trouvait munie d'une voile et quittèrent la terre.

Pendant la traversée, qui dura cinq jours, deux évadés se noyèrent ; les trois autres parvinrent aborder à Demerara (Guyane anglaise).

Wisocki se sépara alors de ses compagnons auxquels des pauvres petits ; pour les dégager, en *dut soulever la lourde machine.*

Les trois enfants, les jeunes Chapon, Brun et Delerbre, étaient évanouis. Ils furent transportés en toute hâte au domicile de leurs parents. Les médecins qui les ont examinés n'ont constaté aucune fracture, mais ils redoutent des lésions internes graves.

Au moment où ce douloureux accident s'est produit, la foule a failli faire un mauvais parti à M. du Carail.

La gendarmerie et la police procèdent à une double enquête et un médecin légiste a été commis par le parquet à l'examen des petites victimes.

Ajoutons que M. du Carail n'avait pas de permis de circulation.

paquebot *Le Versailais*, en partance pour le Havre.

Retour au Dépôt

Il y a huit jours qu'il était à Paris, cherchant à retrouver sa famille, sans ressources, affamé. Les agents de la sûreté l'ont arrêté hier et l'ont conduit au Dépôt.

Wisocki, dont l'état de santé est précaire — il a contracté des douleurs et des fièvres pendant son séjour à la Guyane — a été envoyé à l'infirmerie spéciale.

Le cas de ce malheureux n'est-il pas intéressant ? A la veille peut-être d'atteindre son but ; revoir sa famille, il retombe entre les mains de la justice, après tous les déboires à lui survenus pour y parvenir !

La chasse aux Mineures

Descente de police dans les hôtels borgnes de Paris. — Les mères proxénètes. — Six arrestations

Paris, 3 mai. — Une surveillance est exercée, depuis quelque temps, par la brigade spéciale des garnis, que dirige M. Lespine, commissaire de police, autour de certains hôtels meublés avoisinant les grands boulevards, particulièrement à proximité de la rue du Faubourg-Montmartre et des passages.

Grâce aux caprices de la mode, on a pu remarquer, en effet, que certaines jeunes femmes, portant des jupes de « chaufreuses d'automobiles » et coiffées, les cheveux dans le dos, à la manière des toutes jeunes filletles, exploraient ces voies et fréquentaient chaque jour, mais plus particulièrement l'après-midi et le soir, dès la tombée de la nuit.

Des plaintes nombreuses avaient d'ailleurs été adressées dans les commissariats de police intervenus : à la Chaussée-d'Antin, au faubourg Montmartre, au quartier St-Georges.

Hier, le commissaire spécial de la brigade des garnis, accompagné de l'inspecteur Badin et de nombreux agents en bourgeois, opérait une descente dans un hôtel de la rue de la Victoire. Quand le magistrat arriva, un peu après six heures du soir, presque toutes les chambres de la maison étaient occupées par une nombreuse et juvénile clientèle. M. Lespine, commodément installé dans le bureau de l'hôtel, en face de la loge, avait placé à la porte deux agents en bourgeois qui en défendaient l'entrée en la sortie, tandis que l'inspecteur Badin, aidé d'autres gardiens, faisaient irruption dans les chambres.

Plusieurs filles mineures, peu vêtues, furent surprises en compagnie d'hommes de passage, qu'elles avaient amenés dans l'hôtel : surprises par l'arrivée des policiers, elles se réfugièrent derrière les rideaux, tandis que, dans d'autres chambres, les hommes, surpris à l'improviste, se précipitaient dans les placards ou sous les meubles, pour échapper aux investigations de la police.

Cependant, M. Lespine ne retint que les noms et adresses de ces derniers, qu'il remit tout de suite en liberté.

Il n'en fut pas de même pour toutes les femmes. Cette opération avait fait découvrir, en effet, que dans l'hôtel même se pratiquait un honteux marchandage de prostitution.

Les filles mineures étaient vendues par leur mère, leur sœur aînée, ou quelque parente plus âgée, qui recevait la redevance de la prostitution dans une chambre voisine, parfois même dans celle où se décoiaient les faits délictueux que l'on ne saurait reproduire ici.

A sept heures du soir, six femmes, maintenues en état d'arrestation après interrogatoire dans le bureau de l'hôtel de la rue de la Victoire étaient placées dans trois fiacres et conduites directement au Dépôt de la Préfecture de Police. Il y eut des scènes déchirantes ; les jeunes filles pleuraient, se tordaient les bras de désespoir et ne voulaient point, disaient-elles, aller à Saint-Lazare dans l'écoutirement où on les avait trouvées.

Les mères et les sœurs invoquaient mille prétextes pour se justifier : tout fut vain. Ce convoi fut impitoyablement dirigé sur le quai de l'Horloge. Les femmes et les filles arrêtées sont : Marthe P..., vingt-huit ans; Adélaïde C..., dix-huit ans, sa sœur, Thérèse C..., quinze ans; Hélène S..., seize ans; Victoire L..., quarante ans, et sa fille, Anna, quatorze ans.

Toutes sont au Dépôt, à la disposition de M. Lemercier, juge d'instruction, chargé de suivre cette scandaleuse affaire.

DRAME CONJUGAL

111, rue Notre-Dame-des-Champs. — La jalousie. — Un mari qui fait feu sur sa femme et se loge trois balles dans la bouche

Clermont-Ferrand, 3 mai. — Il y a trois ans, un garçon nourrisseur, Jean Damont, alors âgé de 31 ans, épousait dans son pays, à Chanzal (Puy-de-Dôme), une de ses compatriotes, Mlle Justine Peanevoux, jeune brunette de 30 ans.

Tout de suite, la grande différence d'âge des deux époux fut la cause des premières brouilles : le mari était, ombrageux, soupçonneux, jaloux. Il trouvait sa femme trop jeune, trop jolie, et craignait que quelque gars du pays ne la mît en cheleté.

Pensant mettre un terme à cet état de choses, les familles conseillèrent à chacun des deux conjoints de venir se fixer à Paris (et d'oublier, dans une vie toute de travail et d'économie, ces premiers nuages après la lune de miel.

M. et Mme Damont suivirent ces sages conseils. Ils arrivèrent un beau matin dans la grande ville et prirent une petite chambre au numéro 155 du boulevard Montparnasse.

Quelques jours plus tard, Mme Damont réussissait à se placer en qualité de caissière dans un magasin de famille tenue, au numéro 111 de la rue Notre-Dame-des-Champs, par M. Pernot. Le mari, en même temps, devenait le principal commis d'une grande crémerie du boulevard Montparnasse.

Les deux époux ne se voyaient que rarement ; Mme Damont se disait fort heureuse dans sa nouvelle situation, la vie lui paraissant plus agréable, elle voyait beaucoup de monde et chaque fois qu'elle le pouvait, elle en profitait.

Il n'en fut pas de même du garçon crémier, dont les soupçons et les doutes se réveillèrent plus tenaces qu'auparavant.

A différentes reprises, ces temps derniers, M. Damont supplia sa femme de quitter la place qu'elle occupait et de rester au domicile conjugal.

Mme Damont s'y était toujours refusée.

Hier, le garçon brasier se présentait 111, rue Notre-Dame-des-Champs et supplia sa femme de le suivre.

Comme elle s'y refusait, Damont, sans un mot de plus, sortit un revolver de sa poche et tira trois coups de feu sur sa femme et s'en logea trois balles dans la bouche.

Il ne tomba point, mais, comme il se sentait perdu, il se dirigea vers le boulevard Montparnasse et, arrivé au numéro 155, il se jeta dans la chambre qu'il occupait et se tira un quatrième coup de feu.

Il fut transporté à l'hôpital Cochin, où il est actuellement en état de mort apparente.

Mme Damont a été transportée à l'hôpital Tenon.